

Charte SAILS de bonnes pratiques du transport maritime pour la protection du milieu marin et du littoral

Engagements de ORANGE MARINE

Les engagements envisagés visent :

la protection des espèces marines dans leur ensemble, et en particulier des mammifères marins
Nous sommes partenaire historique de l'association « Souffleurs d'Ecume » depuis 2010. Dans ce cadre nous avons été bêta testeurs du système REPCET de repérage des cétacés. Ce système, maintenant généralisé, permet de signaler la présence de cétacés dans une zone pour éviter toute collision. Nous avons équipé de façon volontaire un premier navire en 2010, aujourd'hui 50% de la flotte participe au programme (voir également paragraphe sur la collaboration avec le gestionnaire des aires marines protégées).

Pour renforcer cet engagement, en plus de la formation dispensée par les Souffleurs d'Ecume, nous avons fait suivre des stages de MMO (Marine Mammal Observer) à des membres d'équipage. Cela nous permet de prévenir tout risque de collision avec diverses espèces marines dans les zones où nous travaillons (par exemple les cétacés en Méditerranée, les phoques en Ecosse etc.).

la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre
Afin d'assurer la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre Orange Marine a pris trois engagements :

1) *Nos navires câbliers, lorsqu'ils sont à quai, sont branchés au courant terre de leur base marine (soit environ 25% du temps). Cette mesure évite de faire tourner les moteurs ou les groupes électrogènes pour générer le courant à bord, réduisant fortement les émissions de gaz et polluants.*

2) *Nous nous engageons à ce que l'énergie électrique fournie au navire basé à La Seyne sur Mer soit principalement d'origine solaire. Pour cela, nous avons lancé un projet visant à équiper les toitures de ce site de panneaux photovoltaïques et réduire ainsi l'impact CO2 de l'énergie utilisée par le navire. L'échéance est 2021 pour la réalisation de cet engagement.*

3) *Orange Marine a décidé de ne plus utiliser du tout d'IFO (mélange de fuel lourd et de Gasoil léger moins cher mais bien plus polluant). Nous nous engageons à n'utiliser, quelles que soient nos zones d'activités, pour tous nos navires, que du Gasoil à 0,1% (ou Gasoil Low Sulfur) dès que ce gasoil est disponible même en dehors de la zone SECA – Sulphur Emission Control Area (zone d'émission contrôlée de soufre).*

la collaboration avec le gestionnaire des aires marines protégées et/ou la collaboration scientifique en général

Comme évoqué plus haut nous sommes partenaires de l'association Souffleurs d'Ecume, membre actif du Groupement d'Intérêt Scientifique pour les Mammifères Marins de Méditerranée (GIS3M) au sein du Sanctuaire Pelagos dans le bassin Corso-Liguro-Provençal. Nous collaborons aussi au programme Euro-Argo, un élément essentiel du système global d'observation des océans mis en place pour suivre, comprendre et prévoir le rôle de l'océan sur le climat. Nos navires déploient des flotteurs dans des zones parfois peu couvertes par le réseau d'observation. Ces dispositifs permettent de collecter des données sur la température et salinité de l'eau, qui sont mises à disposition des chercheurs s'intéressant au climat et aux océans, pour la prévision saisonnière et climatique ainsi que pour les centres d'analyse et de prévision océanique.

la mise en place par anticipation de la convention internationale sur la gestion des eaux de ballast
Nous avons équipé par anticipation deux de nos 4 navires d'unités de traitement des eaux de ballast, le premier ayant été équipé dès 2014, avant la ratification de la convention internationale. Nous nous engageons à ce que 100% de nos navires soient équipés d'unités de traitement avant 2022.

L'optimisation de la performance énergétique des navires

Nous projetons de construire un nouveau navire pour remplacer l'un des nôtres.. Les équipes d'Orange Marine travaillent actuellement sur le cahier des charges, avec de fortes exigences concernant la performance environnementale.

Nous étudions les innovations en matière de propulsion, mais aussi de production électrique pour optimiser les consommations de carburant et le rendement des équipements.*

Nous nous engageons à équiper notre nouveau navire de ces innovations pour une échéance 2022.

*- 4 Générateurs diesel électrique de taille différente pour une utilisation du rendement optimal du moteur et de la demande du navire

- une gestion de la puissance en vitesse variable des générateurs (DC Grid)

- des propulseurs type Azipod pour un rendement optimum sans renvoi d'angles mécanique

- un dimensionnement de la puissance pour une vitesse de transit de 12 nœuds précisément

- une propulsion hybride afin d'utiliser un seul générateur lorsque le navire est en positionnement dynamique

- un branchement au courant quai.

Description des mesures mise en œuvre pour assurer une information transparente sur l'effectivité des engagements pris dans le cadre de la présente Charte

Le suivi de nos engagements pour cette charte SAILS sera assuré par une information régulière sur notre site internet et les actions seront relayées par nos réseaux de communication.

*Point de Contact : Bénédicte Bigot
Twitter : @OrangeMarine_*

*Site Internet : <https://marine.orange.com/fr/>
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/orange-marine>*